



Le Président du SMPS

La Présidente de l'ANCIM

Le Président de l'AFDS

à

Monsieur Jean CASTEX

Premier Ministre

Nos Réf : JG/DC/FM/CL/SR- 2021

A Paris, le 23/04/2021

Objet : Demande de rencontre de l'ANCIM, l'AFDS et du SMPS dans le cadre de la revalorisation indiciaire des cadres de santé paramédicaux

Monsieur le Premier Ministre,

Par la présente, le SMPS, seul syndicat professionnel à représenter exclusivement les managers de santé, se joint à l'ANCIM la seule association professionnelle Nationale de cadres de santé créée il y a 32 ans et l'AFDS qui est la seule association à représenter l'ensemble des directeurs des soins quels que soient leurs lieux d'exercice (Etablissement, Institut de formation, ARS...).

Comme vous le savez, ces managers de première ligne issus des filières paramédicales sont des acteurs essentiels et incontournables de la vie des établissements.

Si l'institution hospitalière a pu tenir face à la crise sanitaire, c'est parce que les cadres de santé ont su fédérer, rassurer, fidéliser les agents. A chaque instant et dans l'urgence, les cadres ont su innover, créer, accompagner, transformer, expliquer. Ceci a été possible grâce à la proximité des cadres de santé avec les équipes (para)médicales, les patients, les résidents et leurs familles, les services supports et les équipes stratégiques.

Le Ségur de la Santé a commencé une revalorisation indispensable des soignants, ce que nous saluons. En revanche, il est important que la ligne de l'encadrement paramédical ne soit pas oubliée, au risque de réduire encore davantage l'attractivité de ces métiers et/ou fonctions. Les trop nombreuses vacances de postes et offres d'emplois ne trouvent trop souvent aucun candidat volontaire.

Et pourtant sans ces professionnels, les établissements se privent de leur colonne vertébrale, celle qui justement soutient l'édifice du service public hospitalier.



Vous l'avez reconnu vous-même lors de votre visite aux Hôpitaux universitaires de Strasbourg en novembre 2020, où vous avez affirmé auprès d'une de nos collègues devant la presse : « *Je sais que les cadres sont les oubliés du Ségur. Je vais me rattraper, parce que je sais que les cadres c'est majeur !* »

Ce que nous réclamons, c'est une attention véritable pour ce corps professionnel indispensable aux institutions de santé. Il y a aussi un enjeu d'attractivité, car avec la proposition actuelle un infirmier devenant cadre ne percevra que 40€ de plus.

Nous réitérons notre souhait d'aligner la rémunération des cadres de santé paramédicaux sur celle des attachés d'administration principaux et la rémunération des cadres supérieurs de santé paramédicaux sur celle des attachés d'administration de la Hors classe.

Nous considérons que les cadres et cadres supérieurs de santé paramédicaux doivent disposer d'une rémunération identique à celle des cadres administratifs de la fonction publique.

Nous espérons des actes forts et clairs à destination des cadres et des cadres supérieurs de santé paramédicaux. Nous voulons que notre exercice professionnel antérieur et nos spécialisations soient reconnus comme des richesses de l'hôpital public et de son management.

Nous savons tout l'intérêt que votre parcours professionnel témoigne pour les Manageurs de santé et particulièrement les cadres et des cadres supérieurs de santé paramédicaux. Nous vous demandons que cet engagement pris, les yeux dans les yeux, devant notre collègue et devant les Français, soit tenu pour les 15 000 cadres qui portent la continuité du service public hospitalier ouvert jour et nuit sur l'ensemble du territoire et auxquels les Français sont tant attachés.

Le SMPS, l'ANCIM et l'AFDS sollicitent donc un rendez-vous pour échanger sur nos propositions concernant la rémunération des cadres et cadres supérieurs de santé paramédicaux.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous porterez à nos requêtes et à nos travaux et vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de notre considération respectueuse.

Le Président du SMPS,

Jérôme GOEMINNE

Le Président de l'AFDS

Francis Mangeonjean

La Présidente de l'ANCIM

Dominique COMBARNOUS